

MAÎTRE COMPOSTEUR

MAJ 03 2024

Public ciblé

- Jeune -26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

Prérequis

- Travailler en plein air en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français
- Justifier de :
 - Avoir validé le parcours complet de "guide composteur"
 - **et** 3 mois d'expériences en milieu professionnel dans le domaine visé par la formation

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur
▶ www.campusvertdazur.fr.
- Validation obligatoire du choix de formation :
 - Pour les demandeurs d'emploi, par un conseiller (France Travail, mission locale, Cap emploi, P.L.I.E...)
 - Pour les salariés, par l'organisme financier (demande au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation)

Modalité d'entrée en formation :

(Sous réserve de places disponibles).
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédent la formation) suite à **2 étapes obligatoires** :

- Réunion d'information collective
- Entretien de motivation

Tarifs :

- 1001€ (parcours complet)

Financement :

- Région Sud ;
- Opérateur de compétences (OPCO), Entreprise
- Financement individuel

Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Rémunération Région Sud selon conditions
- Maintien du salaire selon les employeurs

Matériel pédagogique

À votre charge :

- Pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants et matériel d'écriture.

Faire une formation professionnalisante pour renforcer ses compétences ou acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un emploi.

Obtenir une attestation de formation.

L'OBJECTIF

Le **Parcours Professionnalisant «Maître composteur»** permet l'acquisition des techniques de :

- ▶ Pilotage des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire ;
- ▶ Mobilisation et accompagnement des relais de terrain ;
- ▶ Information et sensibilisation des publics ;
- ▶ Animation des opérations de prévention-gestion domestique des biodéchets ;
- ▶ Animation des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets.

Ce parcours pourra être dispensé sur plusieurs sites.

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- ▶ Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation
- ▶ Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier
- ▶ Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes, ...
- ▶ Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements
- ▶ Accompagnement individualisé
- ▶ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap
- ▶ Un tremplin vers l'insertion professionnelle

L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIE D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION

Parcours de formation continue

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Le parcours est prévu en modulaire avec remise d'**attestations de compétences**.

Informers les publics :

- Analyser les enjeux, publics cibles, stratégies à privilégier ;
- Adapter sa prestation au public cible ;
- Spécificités de la gestion autonome en établissement.

Conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur un territoire.

- Définir le cadre du projet ;
- Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation.

Animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets :

- Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion domestique/partagée et autonome en établissement.

Perfectionnements techniques :

- Diagnostiquer une opération de prévention et de gestion de proximité des biodéchets ;
- Analyser le fonctionnement des sols ;
- Pratiquer différentes techniques de compostage.

Mobiliser/accompagner les relais de terrain :

- Définir les rôles/missions des guides-composteurs, référents de site
- Animer des groupes et/ou un réseau de relais
- Organiser le suivi des relais

Au travers des modules, seront intégrées des notions concernant la transition numérique et les valeurs de la République.

→ **Dispositif d'évaluation** : Evaluations en situations professionnelles tout au long de la formation

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **70 h** de formation en centre.

La durée en centre peut varier et le parcours peut être adapté selon les besoins, les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier : plusieurs sessions possibles

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- CAPa Jardinier Paysagiste / CAPA Métiers de l'agriculture
- CS Arboriste Élagueur / CS Conduite de la production de plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Formations professionnalisantes

Secteur d'activité : Commune, collectivité, association, établissement de compostage

Catégorie d'emploi : Maître composteur

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Continue
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

